

Communauté de communes

L'Orée de la Brie

Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : communaute@loreedelabrie.fr

SEANCE DU MERCREDI 26 JUIN 2024

N° 42-2024

Objet : Prix pour la manifestation « Les Peintres dans la Rue »

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la note explicative de synthèse,

Vu l'avis favorable, à l'unanimité, de la commission « Finances - Développement de la Communauté » réunie le 10 juin 2024,

Considérant que la Communauté de communes de l'Orée de la Brie organise une manifestation dénommée « Les Peintres dans la Rue », le samedi 14 septembre 2024,

Considérant que cette manifestation a pour objectif de promouvoir la pratique des arts,

Considérant qu'il est demandé aux participants de créer une œuvre inédite au cours de la journée,

Considérant que la Communauté de communes souhaite récompenser les artistes ayant réalisé une œuvre au cours de la journée,

Considérant que les lauréats des 1^{er} et 2^{ème} prix de l'édition précédente seront hors concours,

Considérant que cette récompense prendra la forme de bons d'achats à valoir chez les restaurateurs partenaires du territoire,

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

Article 1^{er} : Attribue quatre prix répartis de la manière suivante :

- Premier prix : un bon d'achat d'un montant de 175 €,
- Deuxième prix : un bon d'achat d'un montant de 150 €,
- Troisième prix : un bon d'achat d'un montant de 125 €,
- Quatrième prix : un bon d'achat d'un montant de 100 €.

Article 2 : Autorise Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à cette manifestation.

Délibération adoptée à l'unanimité,

Fait à Brie-Comte-Robert, le 27 juin 2024.

Le Président
Jean LAVIOLETTE





Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : communaute@loreedelabrie.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 26 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-neuf heures et deux minutes, le Conseil de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie, légalement convoqué le vingt juin deux mille vingt-quatre s'est rassemblé salle du conseil de la Mairie de Brie-Comte-Robert sise 2 rue de Verdun.

Etaient présents :

Mesdames BERNARDO, LABRUYERE, LAFORGE, LOUISE-ADELE, MOLINERIS, NOEL, ROLLET, SANTIN, SAUVIGNON, VINIT et Messieurs BEZOT (*arrivé à la délibération N° 35-2024*), CHEVALIER, COULOUMY, DARMON, DENION (*arrivé à la délibération N° 39-2024*), DUPUY, LAVIOLETTE, MORIN, PENNEC, RALLIERE, SAMANIEGO, SAUVIGNON, SERGEANT, VILLAÇA, WOFYSY.

Etaient représentés :

Madame BOYER pouvoir à Madame VINIT.
Madame FERRER pouvoir à Monsieur LAVIOLETTE.
Madame GIRAUD pouvoir à Madame LABRUYERE.
Monsieur COLLON pouvoir à Monsieur WOFYSY.
Monsieur PRUVOT pouvoir à Monsieur CHEVALIER.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil communautaire pour la présente séance, Madame SANTIN a été désignée pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Conseil communautaire présents, conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers communautaires empêchés.

Membres composant le Conseil communautaire : **30**

Membres en exercice : **30**

Membres présents : **23** (*de la délibération N° 33-2024 jusqu'à la délibération N° 34-2024*) puis **24** (*de la délibération N° 35-2024 jusqu'à la délibération N° 38-2024*).

Membres excusés et représentés : **5**

Membres absents non représentés : **2** (*jusqu'à la délibération N° 34-2024*) puis **1** (*de la délibération N° 35-2024 jusqu'à la délibération N° 38-2024*).

Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président.

Le Conseil communautaire, à l'**unanimité**, approuve le Procès-verbal de la séance du mercredi 29 mai 2024.